



## ARRÊTÉ N° 07220200317633

Le président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Sarthe,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres de Gestion,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A, B, C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de Gestion de la Sarthe,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois transmises par les Collectivités Territoriales et les Établissements Publics du département de la Sarthe, validées par le Centre de Gestion sur la période du 13 mars 2020 au 16 mars 2020 inclus,

### ARRÊTE

#### Article 1 :

Les déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 8 déclarations

#### Article 2 :

Le Centre de Gestion en assure la publicité sur son site internet [www.cdg72.fr](http://www.cdg72.fr) - rubrique emploi-concours - page Consulter les offres d'emploi.

Ampliation du présent arrêté est adressée au représentant de l'Etat.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicité des arrêtés»

Fait à Le Mans le 17 mars 2020

MME Elisabeth CHESNEAU

Par délégation de signature, La Directrice



N° de déclaration en date du 1	Grade	Intitulé du poste	Motif	Temps de travail	Collectivité	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V07220030467001	Technicien	COORDONNATEUR COMMUNAL	Fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Ville du Mans 72039 Le mans cedex 9	13/03/2020	06/06/2020
V07220030551001	Attaché Attaché principal	Chef de service	Radiation des cadres	35h00	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SARTHE 72072 Le mans cedex 9	13/03/2020	01/06/2020
V07220030698001	Rédacteur	Instructeur des autorisations d'urbanisme	Fin de contrat sur emploi permanent	35h00	Le Mans Métropole - Cté Urbaine 72039 Le mans cedex 9	13/03/2020	19/06/2020
V07220030725001	Attaché Attaché principal	Chef de service	Mutation vers autre collectivité	35h00	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SARTHE 72072 Le mans cedex 9	13/03/2020	01/06/2020
V07220030857001	Rédacteur	UN CHARGE DE MISSION ECONOMIQUE	Fin de contrat sur emploi permanent	35h00	CDC DE SABLE SUR SARTHE 72300 Sable sur sarthe	16/03/2020	13/05/2020
V07220030883001	Auxiliaire de soins principal de 2ème classe	Aide soignant en EHPAD	Mobilité interne au sein de la collectivité	31h30	CCAS du Mans 72015 LE MANS CEDEX 2	13/03/2020	01/05/2020
V07220030894001	Auxiliaire de soins principal de 2ème classe	Aide soignant en EHPAD	Mobilité interne au sein de la collectivité	31h30	CCAS du Mans 72015 LE MANS CEDEX 2	13/03/2020	13/05/2020
V07220031216001	Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	Agent de crèche	Mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	Ville du Mans 72039 Le mans cedex 9	16/03/2020	01/09/2020